

PREFACE

By Catherine Trautmann
Mayor of Strasbourg

Siège du Parlement Européen, du Conseil de l'Europe et du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe, de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, de la Chaîne culturelle européenne (Arte), de l'Etat Major du Corps d'Armée Européen, Ville symbole de la réconciliation entre la France et l'Allemagne – Strasbourg peut prétendre au rang de *creuset* de l'unification et de la démocratie européennes.

La capitale de l'Alsace s'enorgueillit, en outre, d'être – avec Genève et New York – la seule Ville non-capitale d'un Etat siège d'institutions internationales.

Les quelques mois qui viennent de s'écouler ont vu le couronnement de nos efforts dans maints domaines, tous essentiels pour le développement et la consolidation de la *vocation européenne* de Strasbourg.

Ce que d'aucuns ont pu appeler la "Bataille du Siègle" entre Strasbourg et Bruxelles a récemment trouvé son épilogue définitif dans la signature, avec le Président Egon Klepsch, du contrat de bail du futur hémicycle du Parlement européen – donnant enfin réalité à la décision prise par les Douze, en décembre 1992, lors du Sommet d'Edimbourg.

Par ailleurs, suite au *feu vert* donné par la SNCF au dossier du TGV Est-européen – destiné à relier, à l'horizon 2000, Paris à Munich et Vienne – Strasbourg justifiera plus que jamais son nom, à la croisée des grands axes de circulation nord-sud et est-ouest structurant le continent européen – étape essentielle en direction de l'Allemagne du sud et de l'Europe centrale.

* * *

Je salue avec beaucoup de sympathie l'entreprise de Christian De Fouloy qui, le premier, s'est attelé à la difficile tâche d'éditer un *Annuaire du Strasbourg européen*.

La multiplicité des structures existantes, les changements incessants dans leur composition rendaient, par définition, une telle initiative passablement complexe.

Je reste néanmoins persuadée que cet ouvrage demeurera, longtemps encore, un outil précieux à tous ceux pour lesquels le caractère “européen” de Strasbourg revêt une dimension *nécessaire*.

Strasbourg, 1994